

POINT COVID19

COMPTE RENDU de l'audio conférence du 27 mars

Audio conférence informelle CHSCT/OS avec la direction.

La veille la section avait adressé une nouvelle liste de questions concernant tant la mise en œuvre du PCA en terme de missions prioritaires encore nécessaires en présentiel si non télétravaillables, que les conditions sanitaires pour l'ensemble de la direction.

Nous avons demandé conformément à la demande du DG, une transparence totale dans l'information, celle-ci étant indispensable au suivi des conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de tous les agents, particulièrement dans la période bien sûr. Vos représentants doivent pouvoir remplir ce mandat.

Le directeur a fait un point sanitaire national et local. Nous ne reviendrons pas sur les informations générales que nous avons en continue dans les médias.

Au plan local, le directeur a répondu à chacune de nos questions ou demandes :

PLAN SANITAIRE

CGT : Combien d'agents déclarés ou suspectés Covid 19 ce vendredi 27 mars, et liste de tous les services impactés, certains nous ayant été signalés (et dont nous avons informé la direction) ?

> **Médecine du travail** : 36 agents, aucun n'est hospitalisé.

> **Direction : les sites touchés**

JUVISY : SIP – SIE

CORBEIL : SIP – PCR – BCR

YERRES : SIP – SIE

Grigny

ETAMPES : SIP

MASSY : SIP – SIE – Berkani

PALaiseau : SIE

ARPAJON : SPL

EVRY: SIE – DIRECTION

Mesures prises à ce jour au plan sanitaire pour les locaux :

CGT : Nous avons demandé que les sites comportant des services contaminés soient fermés puis qu'il soit pratiqué un nettoyage profond / désinfection de tous les locaux des sites et pas seulement des services contaminés, comme envisagé par la direction et la médecine de prévention au départ.

Nous avons été entendus, puisque la direction nous a confirmé avoir opté pour une opération sur la totalité du site. Ainsi, les premiers sites signalés ont été fermés et une opération de nettoyage profond / désinfection a été ou va être réalisée :

> **JUVISY et YERRES** : vendredi 27 mars

> **CORBEIL 21 Bis dont BCR et ETAMPES** : lundi 30 mars

> **GRIGNY** : Mardi 31 mars

Information de la direction : Les services ne peuvent être réintégrés qu'après un minimum de 2H après la fin du nettoyage.

> **MASSY :** dans l'attente d'une décision de la médecine de prévention selon étude des signalements remontés, le site sera fermé lundi.

CGT : *N'ayant pas obtenu de réponse immédiate pour le nettoyage de Massy et pour les autres sites concernés, nous avons adressé par mail, en intersyndicale CGT – FO – SOLIDAIRES ce 29 mars, une demande express au directeur et à la médecine de prévention afin que ces sites soient fermés dès lundi 30 mars jusqu'à nettoyage profond / désinfection des locaux.*

Nous attendons des précisions.

CGT : *Les besoins en produits de nettoyage désinfectants, en gel et gants ont-ils été recensés depuis le dernier envoi auprès des chefs de services au début du confinement ?*

Direction : des compléments ont été donnés sur tous les sites. Des gants ont également été fournis.

CGT : *La direction s'est-elle assurée que les personnels de ménage sont toujours présents sur tous les sites de la DDFIP et ont-ils les produits adaptés au maintien des nettoyages préconisés ?*

Direction : Il est possible que le ménage ne soit pas fait un jour ou deux, la situation est difficile aussi pour les prestataires. La direction suit avec attention ce sujet avec les prestataires.

EVOLUTION du PCA (Plan de continuité d'activité)

CGT : *Combien d'agents sont en missions prioritaires en présentiel (en roulement dans leur service) ?*

Direction : 13 % soit 141 agents

CGT : *Combien d'agents sont en de télétravail ?*

Direction : 165 sur missions prioritaires, sur un total de 233 agents en télétravail.

CGT : *Nous avons demandé des précisions sur les missions prioritaires qui nécessitent une présence sur site obligatoire puisque beaucoup sont aujourd'hui possibles à distance, permettant de réduire encore le nombre de prioritaires dans les services, avec un télétravail qui se développe.*

Direction : la direction nous a détaillé les missions restantes en présentiel obligatoire, comme DDR3, REBECCA, certaines missions qui nécessitent un traitement papier. Une très grande partie des missions étant possibles à distance, le présentiel se réduit au fur et à mesure, avec le déploiement des ordis pour le télétravail.

CGT : *La direction disposant des planning de roulements de tous les services, nous avons demandé que la direction s'assure de l'application stricte des mesures demandées par la direction aux CDS, pour tous les services.*

Rappel : respect de 2 à 5 personnes maxi par service, avec distanciation (1 agent par « pétale » et horaires souples permettant d'éviter une période de coexistence longue).
Nous avons reçu le signalement d'un service ne respectant pas ces consignes : ce sujet était résolu à l'entrée en séance.

Direction : réponse affirmative.

Nous restons attentifs à vos remontées d'informations si ces mesures n'étaient de nouveau ou pas encore respectées.

CGT : S'agissant des EDR, nous avons demandé si les agents qui étaient passés en télétravail avaient reçu les consignes des missions prioritaires sur lesquelles ils étaient à présent affectés, qui pourraient être différentes des missions exercées dans le planning initial, comme par exemple le SDE.

Direction : Les EDR ont reçu un message en ce sens.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

CGT : Dans cette situation exceptionnelle qui peut engendrer un stress profond d'agents devant revenir travailler sur ces sites, nous avons demandé que les agents qui manifesteraient cet état auprès de leur chef de service, de la direction ou de la médecine de prévention puissent être mis en ASA.

Direction :

- Ces agents peuvent appeler la cellule de soutien psychologique et peuvent consulter leur médecin qui pourra prescrire un arrêt de travail s'il le juge nécessaire.
- Le travail de résilience doit être fait par chacun.

Notre commentaire : s'adapter, s'organiser, prendre sur soi, c'est ce que chacun tente de faire dans la période. Personne n'a attendu le mot d'ordre national et local de « résilience » pour tenter de faire face à cette crise.

Mais la question appelait une autre réponse : certes la cellule de soutien peut aider ces collègues en souffrance, le médecin également, mais il appartient aussi à la direction via notamment la médecine de prévention de prendre ses responsabilités et de décider de mesures exceptionnelles qui pourraient être prises pour ces agents, au cas par cas.

Enfin, nous avons demandé que les informations du Secrétariat Général comme « le Guide des bonnes pratiques » et les précisions apportées par la direction aux agents soient mises en ligne sur le site Ulysse 91 car une majorité d'agents n'ont pas d'accès à leur messagerie par webmail, et avec des liens actifs (certains ne fonctionnant pas).

La direction a validé cette demande.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS

Direction : La préconisation DG de possibilité de livraison de repas aux agents en présentiel n'est pas envisageable sur notre département car techniquement trop difficile à mettre en œuvre. Ces agents bénéficieront du remboursement de leurs frais de repas, y compris pour les agents qui amènent leur gamelle.

Prochaine conférence téléphonique CHSCT/OS mardi 31 mars 2020 à 14H

